

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE**  
-----

**REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**  
**UNION – DISCIPLINE - TRAVAIL**  
-----

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE**  
**MONSIEUR JEAN-CLAUDE BROU**

**MINISTRE DE L'INDUSTRIE**

Quarante et unième session du Conseil de Développement Industriel de  
l'Organisations des Nations Unies pour le Développement Industriel

**ONUDI**

**Excellence Monsieur le Président de la 41<sup>ème</sup> session du Conseil de Développement Industriel,**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,**

**Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI,**

**Honorables délégués,**

**Mesdames et Messieurs.**

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole à l'occasion de l'ouverture de la 41<sup>ème</sup> session du Conseil de Développement Industriel de l'ONUDI.

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi, au nom de ma délégation de vous exprimer mes félicitations pour votre élection à la présidence de la 41<sup>ème</sup> session du Conseil.

Mes félicitations s'adressent également aux Membres de votre bureau.

Je voudrais vous assurer du soutien de ma délégation et de sa volonté à œuvrer pour la réussite de votre mission.

Permettez-moi de rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Balázs CSUDAY, Représentant Permanent de la Hongrie, pour le travail accompli à la tête de la 40<sup>ème</sup> session du Conseil.

**Monsieur le Président,**

Cette 41<sup>ème</sup> session du Conseil constitue, sans doute, un tournant historique pour l'ONU.

En effet, il nous faudra, aux termes de nos travaux, non seulement élire un nouveau Directeur Général, mais aussi faire le bilan des activités de notre Organisation au cours des douze derniers mois et tracer de nouveaux sillons pour son avenir.

A ce stade de mon propos, je voudrais rendre un hommage très appuyé au Directeur Général sortant, **Dr Kandeh K. YUMKELLA.**

**Monsieur le Directeur Général,**

Le Gouvernement ivoirien, par ma voix, vous exprime sa reconnaissance pour votre action remarquable à la tête de l'ONU au cours de ces sept (7) dernières années.

C'est pourquoi, le Président de la République a décidé de vous élever au rang de **Commandeur de l'ordre national** de la République de Côte d'Ivoire. Cette distinction vous sera remise au cours d'une cérémonie spéciale dans les locaux de notre Ambassade à Vienne.

Je voudrais vous souhaiter le même succès dans vos futures fonctions comme Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Initiative sur « **l'Energie Durable pour Tous** ».

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Après une décennie de crise socio-politique, la Côte d'Ivoire s'emploie à consolider la paix et la réconciliation nationale et à retrouver le chemin de son développement économique et social conformément aux orientations de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire.

Dans ce contexte, la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation est chargée de la conduite du processus de réconciliation.

Le Gouvernement appuie fortement ce processus en privilégiant le dialogue entre les acteurs politiques, entre les acteurs de la société civile et entre les acteurs du monde du travail.

Au niveau politique, le processus électoral vient de s'achever avec les élections régionales et municipales en avril 2013, après les législatives en décembre 2011 et la présidentielle en 2010.

Au plan économique, les mesures de relance de la croissance et de la promotion du secteur privé, mises en œuvre par le Gouvernement ont commencé à porter leurs fruits et permis des progrès rapides de l'activité économique. Ainsi le taux de croissance qui était négatif en 2011 (-4,7%), a atteint 9,8% en 2012. La croissance économique devrait se poursuivre à un rythme soutenu sur la période 2013-2015, avec un taux prévu de 9% en 2013 et de 10% en moyenne en 2014 et 2015.

Parallèlement, les réformes mises en œuvre par le Gouvernement en faveur de l'amélioration de la gouvernance macro-économique et de la gestion des finances publiques, ont permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier de l'annulation d'une partie substantielle de sa dette extérieure.

Cette étape franchie, notre pays entend consacrer désormais, ses ressources à la réalisation de la vision du Président Alassane OUARTARA de « **faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020** ».

Pour ce faire, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Plan National de Développement pour la période 2012-2015 qui a reçu le soutien de l'ensemble des partenaires au développement et des investisseurs privés, lors du Groupe Consultatif organisé par le Gouvernement les 4 et 5 décembre 2012 à Paris.

Ce plan traduit de façon très claire, la volonté du gouvernement de faire de l'industrie, notamment l'agro-industrie, l'un des piliers majeurs de son développement.

L'objectif affiché ici, est de transformer sur place, au moins 50% de la production agricole et de porter à 40% la part de l'industrie dans le Produit Intérieur Brut à l'horizon 2020.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement entend renforcer davantage les bases du choix stratégique de la Côte d'Ivoire à savoir, **« faire de l'initiative privée, le moteur de son développement économique et social »**.

C'est pourquoi, il s'est engagé à accélérer la mise en œuvre effective d'un ensemble de mesures et de réformes susceptibles de renforcer la promotion du secteur privé, de promouvoir l'environnement des affaires et d'attirer les investissements directs étrangers.

Il s'agit notamment de la mise en place d'un plan d'actions pour l'amélioration des indicateurs du Climat des Affaires, avec :

- l'adoption d'un nouveau code des investissements très incitatif et conformes aux normes internationales ;
- la mise en place d'un Guichet Unique des Formalités des Entreprises pour la création des entreprises en 48 heures ;
- la mise en place des tribunaux de commerce pour faciliter et assurer le règlement des litiges commerciaux économiques ;
- la mise en place du Guichet Unique du commerce extérieur ;  
et
- la réorganisation de la gestion des zones industrielles à travers le partenariat public privé (PPP).

La réussite du développement industriel de notre pays implique l'approfondissement de l'intégration régionale. C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire s'est engagée de façon résolue à contribuer à promouvoir la politique industrielle régionale commune à travers respectivement l'UEMOA et la CEDEAO, conformément aux orientations de l'Union Africaine.

Honorables délégués,  
Mesdames et Messieurs.

Comme je l'indiquais tantôt, les travaux de cette 41<sup>ème</sup> session du Conseil vont nous permettre de prendre entre autres, deux décisions particulièrement importantes pour l'avenir de l'ONUDI.

La première décision concerne l'adoption du document stratégique sur l'avenir de l'ONUDI. Je voudrais féliciter les deux coprésidents du « Groupe de travail informel » pour la conduite des travaux qui ont permis de disposer d'un document d'orientation stratégique consensuel sur l'avenir de l'ONUDI.

Ma délégation croit fermement que la mise en œuvre des recommandations contenues dans ce document par le prochain Directeur Général, avec le soutien des Etats Membres, permettra de renforcer la pertinence et le rôle unique de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies.

La deuxième décision, concerne l'élection du prochain Directeur Général pour les quatre prochaines années. Son rôle sera crucial pour redynamiser les activités de l'ONUDI et accroître la confiance des Etats Membres en leur Organisation afin d'arrêter, voire inverser la tendance actuelle au départ de certains pays de l'ONUDI.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire, par ma voix, voudrait réaffirmer l'importance qu'elle accorde à la coopération industrielle internationale. C'est pourquoi, je voudrais inviter les Etats Membres à renouveler leur engagement à soutenir l'ONUDI afin qu'elle puisse continuer à jouer son rôle en faveur de l'industrialisation des pays en développement, particulièrement les pays les moins avancés.

Ma délégation soutient entièrement les positions exprimées par le Groupe africain sur les différents points de l'ordre du jour et s'engage à ne ménager aucun effort en vue de contribuer au succès de ces assises.

Je vous remercie